

**ATTESTATION DE CAPACITE N° 5892
DELIVREE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 543-106
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Conformément à l'article R. 543-106 du code de l'environnement, l'organisme SGS-ICS agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée NOR : DEVP0818693A atteste que l'opérateur :

Nom de société :
HYDRO CONFORT

de numéro de siret : **53051867900010**

dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

Catégorie I :

Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

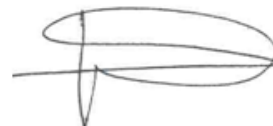
L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du 12/09/2011

Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R. 543-101 et R. 543-104 du code de l'environnement.

Fait à Arcueil le **12/09/2011**
Valable jusqu'au **11/09/2016**

Editée le **24/01/2014**

Stéphane LANGLOIS
Directeur



Ce document comporte 1 page(s)